

CONVOCATION DU 1ER MARS 2016 POUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2016 :

Convocation en date du 1er mars 2016, adressée individuellement à chaque conseiller municipal, par écrit et à domicile, pour le lundi sept mars deux mille quinze, à vingt heures trente minutes à l'effet de procéder à :

- 1) Compte de gestion 2015 de la trésorerie (budget principal, service des eaux, service assainissement, opération immobilière).
- 2) Compte administratif 2015 et affectation du résultat (Budget principal, service des eaux, service assainissement, opération immobilière).
- 3) Bâtiment Ancienne Usine
- 4) Questions diverses

SEANCE DU 07 MARS 2016

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Date de convocation : 01 mars 2016

Date d'affichage : 01 mars 2016

L'an deux mille seize et le sept mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DALVERNY Jérôme, Maire.

Présents : M. DALVERNY Jérôme, M. BERGOUNIOUX Serge, M. BREYSSE Dominique, Mme TORTE Suzanne, Mme DUPLAND-SCHANDELET Claudine, M. FERMENT Bernard, Mme MAILLOT-NEYRAND Lydie, M. CONDOR Alain, Mme PERGE Christine, Mme TERME Annie, Mme BACCONNIER Virginie, M. ALLEGRE Guillaume, Mme HENNACHE Marie-Hélène, M. VALETTE Alain.

Absent : M. TREMBLEY Guy, excusé, a donné procuration à M. CONDOR Alain. Secrétaire de séance : Mme MAILLOT-NEYRAND Lydie.

---

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2016.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 17 février 2016.

1) COMPTE DE GESTION 2015 DE LA TRESORERIE (BUDGET PRINCIPAL, SERVICE DES EAUX, SERVICE ASSAINISSEMENT, OPERATION IMMOBILIERE).

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les comptes de gestion 2015 établis par le receveur municipal pour : le budget principal de la commune, le service des eaux, le service assainissement, le budget opération immobilière ancienne usine.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les comptes de gestion du trésorier municipal exercice 2015 pour le budget principal de la commune, le service des eaux, le service assainissement, le budget opération immobilière ancienne usine. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET AFFECTATION DU RESULTAT (BUDGET PRINCIPAL, SERVICE DES EAUX, SERVICE ASSAINISSEMENT, OPERATION IMMOBILIERE).

2-1) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET PRINCIPAL :

Sous la présidence de Monsieur Dominique BREYSSE, 2<sup>ème</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2015 dressé par Monsieur Jérôme DALVERNY, Maire qui s'établit ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		53999.83	81849.51		81849.51	53999.83
Opérations de l'exercice	619360.17	698502.33	88470.50	139604.68	707830.67	838107.01
Totaux	619360.17	752502.16	170320.01	139604.68	789680.18	892106.84
Résultats de clôture		133141.99	30715.33			102426.66
Besoin de financement			30715.33			
Restes à réaliser						
Déficit de financement des RAR						
Besoin total de financement			30715.33			

Hors de la présence de M. Jérôme DALVERNY, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2015.

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif par 14 voix pour, zéro abstention, zéro contre, lequel peut se résumer ainsi :

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 30715.33 € au compte 1068 et la somme de 102426.66 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté.

3°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications au compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2-2) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET SERVICE DES EAUX :

Sous la présidence de Monsieur Dominique BREYSSE, 2<sup>ème</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2015 du budget service des eaux dressé par Monsieur Jérôme DALVERNY, Maire qui s'établit ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		23973.82		25811.99		49785.81
Opérations de l'exercice	238052.65	231452.82	101574.74	103007.48	339627.39	334460.30
Totaux	238052.65	255426.64	101574.74	128819.47	339627.39	384246.11
Résultats de clôture		17373.99		27244.73		44618.72
Besoin de financement						
Restes à réaliser			23000.00			
Déficit de financement des RAR						
Excédent total de financement		17373.99		4244.73		

Hors de la présence de M. Jérôme DALVERNY, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget service des eaux 2015.

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif par 14 voix pour, zéro abstention, zéro contre, lequel peut se résumer ainsi :

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 0 € au compte 1068 ; la somme de 17373.99 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté ; la somme de 4244.73 € au compte 001 en excédent d'investissement reporté.

3°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications au compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

### 2-3) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT :

Sous la présidence de Monsieur Dominique BREYSSE, 2<sup>ème</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2015 du budget du service assainissement dressé par Monsieur Jérôme DALVERNY, Maire qui s'établit ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		55876.77	1902.58		1902.58	55876.77
Opérations de l'exercice	55010.69	73743.46	97232.49	105636.50	152243.18	179379.96
Totaux	55010.69	129620.23	99135.05	105636.50	91605.06	150481.83
Résultats de clôture		74609.54		6501.43		81110.97
Besoin de financement						
Restes à réaliser						
Déficit de financement des RAR						
Excédent total de financement						81110.97

Hors de la présence de M. Jérôme DALVERNY, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget du service assainissement 2015.

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif par 14 voix pour, zéro abstention, zéro contre, lequel peut se résumer ainsi :

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 0 € au compte 1068 ; la somme de 74609.54 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté ; la somme de 6501.43 € au compte 001 en excédent d'investissement reporté.

3°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications au compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## 2-4) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET OPERATION IMMOBILIERE ANCIENNE USINE :

Sous la présidence de Monsieur Dominique BREYSSE, 2<sup>ème</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2015 du budget opération immobilière ancienne usine dressé par Monsieur Jérôme DALVERNY, Maire qui s'établit ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		49944.87	7104.12		7104.12	49944.87
Opérations de l'exercice	11712.90	599.41	18001.52	7104.12		7703.53
Totaux	11712.90	50544.28	25105.64	7104.12		57648.40
Résultats de clôture		38831.38	18001.52			20829.86
Besoin de financement			18001.52			
Restes à réaliser						
Excédent ou déficit de financement des RAR						
Excédent total de financement						20829.86

Hors de la présence de M. Jérôme DALVERNY, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 du budget opération immobilière ancienne usine.

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif par 14 voix pour, zéro abstention, zéro contre, lequel peut se résumer ainsi :

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 18001.52 € au compte 1068 et la somme de 20829.86 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté.

3°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications au compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

## 3) BATIMENT ANCIENNE USINE.

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il est toujours en attente d'une réponse de l'entreprise SOFLOG concernant une éventuelle location ; que les potentiels acheteurs maintiennent leur offre à 200 000 euros (pour l'acquisition du bâtiment et des terrains).

Toutefois après discussions concernant le devenir de ce bâtiment, une autre solution a été envisagée à savoir : transformation du bâtiment industriel en bâtiment d'accueil du public, lieu culturel, sportif, d'échange avec mise en place de panneaux solaires sur la toiture.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le conseil municipal charge le Maire :

- de contacter un bureau d'étude afin d'estimer et de connaître les possibilités d'aménagement à l'intérieur du bâtiment,

- de contacter une société pour étude et devis pour la mise en place de panneaux photovoltaïques

- de signer tous les documents administratifs nécessaires pour l'aboutissement de ce dossier.

## 4) QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rappelle le montant pallier de l'endettement communal à savoir 510 euros par habitant, il y a donc possibilité pour la commune de contracter d'autres emprunts afin de financer divers aménagements.

- Monsieur le Maire informe que les travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement, du réseau d'eau, de sécurisation de deux abris bus vont débiter rapidement cependant une réunion va avoir lieu avec le SDE et GEO SIAPP afin de voir si il y a possibilité de coordination des travaux entre « Les Plots Hauts » et « Fabrias » sur la RD19.
  - Monsieur le Maire informe qu'actuellement au Quartier les Fiagoux une entreprise remplace les branchements en plomb.
  - Monsieur le Maire rappelle le dossier concernant la numérotation des rues et expose le modèle des plaques qui seront commandées et installées (644 numéros).
  - Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que pour l'année 2017, il y aura lieu de prévoir des travaux de :
    - mise en conformité de la salle des fêtes (accès aux personnes handicapées, sanitaires, etc. ...),
    - réfection à l'intérieur de l'église.
  - Monsieur Valette Alain fait part d'un questionnaire qu'il a reçu d'Ardèche Claire concernant les problèmes des cours d'eau ; à cet effet, Monsieur Dalverny donne lecture d'un courrier du 28 janvier 2016 concernant « inondation quartier – l'hoste du fau- » ; le questionnaire sera complété et retourné à Ardèche Claire.
  - Madame MAILLOT- NEYRAND informe qu'une conférence sur le thème « l'histoire des Ponts et des Routes » présenté par Monsieur Yves MOREL aura lieu Vendredi 20 Mai à 20 heures 30 – salle du Club.
  - Spectacle de magie le 9 juillet 2016 à 20 heures 30 organisé par le CCAS.
  - Réunion de travail pour préparation budget 2016 : Lundi 21 mars 2016 à 20 heures 30.
  - Commission des Impôts : Mercredi 30 Mars à 14 heures.
  - Prochain Conseil Municipal : Lundi 11 Avril 2016 à 20 heures 30.
- La séance est levée à 22 heures 10.

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE PRADES DU 07 MARS 2016**

**LISTE DES MEMBRES PRESENTS :**

<b><u>NOM et Prénom</u></b>	<b><u>Signature</u></b>
DALVERNY Jérôme	
BERGOUNIOUX Serge	
BREYSSE Dominique	
HENNACHE Marie-Hélène	
TORTE Suzanne	
DUPLAND-SCHANDELET Claudine	
FERMENT Bernard	
VALETTE Alain	
MAILLOT-NEYRAND Lydie	
CONDOR Alain	
PERGE Christine	
TERME Annie	
TREMBLEY Guy	Procuration à M. CONDOR Alain
BACCONNIER Virginie	
ALLEGRE Guillaume	